

JG/HM
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

(D) E C R E T DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE

N° 206 /PR/CAB/MAID.

(L) E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SOMMAIRE:
Nomination

- VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
VU la Loi N°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

(D) E C R E T E:

AMPLIATIONS:

ORIGINAL. I
JORD. I -
MAID. 4
MFPT. I -
SGCM. 8 -
P. 8
D. 2 -
CF. I -
SF. 6 -
FP. I -
CD. I
TRESOR. I -
PREFET SUD. 2
INFO-RADIO. 2 -
S/P CALAVI. I
INTERESSE. I

ARTICLE 1er. Mr. ADOTEVI Innocent, Sous-Préfet d'Abomey-Calavi, est nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, Préfet par intérim du Département du Sud en remplacement de Mr. ROZIER René, Administrateur en Chef des Affaires d'Outre-Mer, en instance de départ en congé .

ARTICLE 2.- Le présent Décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

PORTO-NOVO, le 22 Juillet 1961

Par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense ,

M. Arouna
M. AROUNA.

Hubert M A G A
Hubert M A G A